

Service public : de l'inacceptable au point de non-retour... ?

Dans son édition du 6 mars 2013, le journal « *Le Monde* » évoque les futures mesures que souhaiterait prendre le gouvernement dans le cadre du prochain projet de Loi de finances. Selon cet article, 4 milliards d'euros d'économies supplémentaires seraient demandés à l'ensemble des ministères.

Si cette information devait être confirmée dans les prochains jours par les lettres de cadrage envoyées par le Premier ministre aux différents ministres, la FGF-FO affirme que cela aboutirait à dégrader plus encore la capacité des services à assurer leurs missions de service public.

La Fonction publique et ses agents, déjà soumis au régime sec après cinq ans de RGPP, continuent donc d'être les variables d'ajustement des politiques budgétaires. Après une 3^{ème} année annoncée de gel du point d'indice, de restructurations continues des services avec la MAP (Modernisation de l'action publique), de suppressions d'effectifs sans précédent dans certains ministères au prétexte de redéploiement dans d'autres, ce nouveau tour de vis dangereux serait une attaque de plus contre le service public républicain.

En effet :

- Alors même que les services départementaux de l'Etat (DDI, Préfectures et Sous-Préfectures) sont en danger quant à leur présence même sur le territoire en raison de velléités fortes de l'exécutif de mutualiser, fusionner et supprimer de nombreuses directions ou services,
- Alors même que l'acte III de décentralisation va entraîner des transferts de missions de l'Etat vers les collectivités territoriales dont chacun ignore l'ampleur en raison de possibles expérimentations allant au-delà des transferts déjà ciblés dans le projet de Loi,

la Loi de Finances 2013 et le budget triennal 2013-2015 prévoient déjà de diminuer les moyens de fonctionnement des administrations de 15 %.

- Comment faire avec toujours moins d'effectifs et toujours moins de moyens ?
- Comment assurer un service public de qualité aux usagers ?
- Comment assurer la sécurité sanitaire et alimentaire tant remise en cause ces dernières semaines avec le scandale de la viande de cheval et de la viande avarié ?
- Comment assurer le contrôle et le recouvrement des impôts, taxes, etc. ?

Ces quelques interrogations ne concernent qu'une partie des missions essentielles de service public. Elles démontrent que, si ces nouvelles économies se confirmaient, cela entraînerait une régression sans précédent du service public.

La FGF-FO rappelle sa totale opposition à toutes contraintes supplémentaires imposées au Service public, à la Fonction publique et à ses agents. Plus que jamais elle exige un véritable débat de fond sur l'avenir du Service public, son rôle et ses missions.

Si les lettres de cadrage devaient confirmer de nouvelles restrictions, la FGF-FO considèrera que le gouvernement a fait le choix d'affaiblir la fonction publique pour mieux la privatiser ensuite avec le coût d'accès que cela représenterait pour les usagers, et les conséquences en matière d'égalité de traitement.

La FGF-FO combattra cette orientation et défendra le Service public garant de notre République et de l'égalité des droits de nos concitoyens.

A bon entendre !

PARIS, le 6 mars 2013